

BUREAUX : RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr. Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES: 20 centimes la ligne RÉCLAMES: 25 centimes — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE GÉRANT: A. REBOUX
ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, chez le gérant du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Roguin, Libraire, rue Ste-Barthelemy; A Paris, chez M. Havaux, Laflotte-Bullier, 4, Cie place de la Bourse; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 37, m., 12 24, 1 56, 3 39, 5 11, 6 45, 7 33, 8 32, 9 33, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 49, 4 58, 5 38, 8 13, 10 22, 11 35, s. Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 6 55, 7 55, 9 05, 11 45. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 08, 9 44, 11 28, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 24, 8 23, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 43, 5 49, 7 12, 30

BOURSE DE PARIS	
DU 7 MARS	
3 0/0	60 15
4 1/2	85 40
Emprunt 1872 (50/0)	94 60
Emprunt 1871	94 60
DU 9 MARS	
3 0/0	60 35
4 1/2	84 75
Emprunt 1872 (50/0)	94 70
Emprunt 1871	94 75

ROUBAIX, 9 MARS 1874

BULLETIN DU JOUR

La commission des trente a enfin terminé l'élaboration de la future loi électorale. C'est le chapitre des incapacités et incompatibilités qui a occupé la dernière séance et qui, tel que la commission l'a adopté, reproduit, à quelques dispositions près, les principes autrefois en vigueur. L'incompatibilité de l'exercice des fonctions publiques avec le mandat de député a d'abord, en règle générale, été admise. La tolérance dont le décret du 28 février 1871, du gouvernement de la Défense nationale, avait fait preuve sous ce rapport, a donc été purement et simplement écartée; mais l'opinion publique s'était depuis longtemps prononcée contre cette tolérance, jugée par elle anormale et transitoire.

La commission a ensuite déterminé les quelques cas particuliers dans lesquels il pourrait être dérogé à la règle générale dont il s'agit: citons, entre autres, la position de ministre, d'ambassadeur, de sous-secrétaire d'Etat et de préfet de la Seine. Dans la prochaine séance qui aura lieu mercredi, M. Babinet doit lire son rapport qui, cette formalité remplie, sera déposé sur le bureau de la Chambre.

Une correspondance de Rome dit que d'après des lettres confidentielles venues de Vienne, on saurait que le czar et l'empereur d'Autriche, faisant à M. de Gontaut-Biron, à Saint-Petersbourg, l'accueil le plus gracieux, lui auraient exprimé le regret de voir la France plongée dans un état d'indécision qui paralysait une partie du bon vouloir de l'Europe à son égard.

En retardant la restauration de la monarchie traditionnelle, la France a commis une faute et demeure exposée, pour un temps indéterminé, aux surprises de l'anarchie et du bonapartisme.

Cette situation, d'ailleurs, est défavorable non-seulement à la France, mais encore aux puissances qui voudraient compter sur son amitié pour rasseoir enfin le monde ébranlé sur les bases du droit et de la justice.

Bien qu'enveloppé dans les formules les plus polies, ce regret implique un reproche aux hommes dont l'ambition veut être satisfaite aux dépens de la sécurité et de la grandeur de la patrie.

La chambre des députés d'Italie a clos la discussion générale du projet relatif aux travaux de fortification pour la défense du pays. La Chambre a adopté, presque à l'unanimité, un ordre du jour proposé par quelques députés et accepté par le ministre. C'est ordre du jour est

ainsi conçu: « La Chambre, après les déclarations du ministre de la guerre, approuve la direction donnée par le ministre et l'administration militaire, et passe à la discussion des articles. » Dans sa réponse à une interpellation de M. Colobiano, le ministre de la guerre a attribué les derniers désastres de la France principalement à l'ignorance de l'armée française en matière de voie ferrée, et a déclaré qu'il ne négligerait rien pour mettre l'Italie à l'abri d'un semblable danger.

Le maréchal de Mac-Mahon à Paris.

M. le maréchal de Mac-Mahon a fait samedi une longue promenade dans Paris. Parti de Versailles à midi, le président de la république est arrivé à deux heures à l'usine Caill, où il a été reçu par le directeur et les principaux employés. Il a examiné avec beaucoup de satisfaction les divers travaux de l'usine. Durant tout le temps que le maréchal-président est resté dans l'usine, les ouvriers n'ont pas interrompu leurs travaux. Ils regardaient curieusement l'illustre visiteur et n'ont fait aucune manifestation. Le président de la république a paru prendre un vif intérêt à cette visite. Son arrivée et son départ, qui n'avaient pas été annoncés, n'avaient attiré aucun curieux: c'est à peine s'il y avait trente personnes aux abords de la maison Caill. Il n'y a eu de manifestation ni au dedans, ni au dehors.

Le maréchal s'est ensuite rendu aux ateliers du chemin de fer d'Orléans, où M. Harrop et plusieurs administrateurs l'ont conduit au r'fectoire que la compagnie a installé récemment pour son personnel. Il a ensuite visité l'ouvrier des jeunes filles d'employés et a vivement complimenté le directeur de ces utiles innovations. En quittant le chemin de fer d'Orléans, le président est allé dans le XI^e arrondissement, où il est entré dans une usine, en compagnie de MM. Félix Dupire, maire, et Schmit, adjoint; il a causé avec les ouvriers, les a questionnés sur leurs besoins, leurs ressources, et, après une longue conversation, est parti en annonçant à M. Dupire qu'au lieu de cinq cents bons de secours que l'arrondissement avait eux jusqu'à présent, il en serait donné dorénavant mille par semaine. A six heures, le maréchal était de retour à son hôtel, rue de Bellechasse.

On lit dans le Gaulois:

Dès qu'une auguste personne out connaissance de l'attitude prise par M. Guizot en présence de l'hommage rendu à l'Empereur par M. Emile Ollivier dans son discours de réception, elle envoyait à un homme politique considérable, habitant Paris, le télégramme suivant: « Puisque M. Guizot poursuit de sa haine l'Empire, je vous fournirai la preuve que le fils de M. Guizot a sollicité et obtenu des faveurs de l'Empire. » Deux heures après, un second télégramme conçu en ces termes était adressé à la même personne: « J'apprends la mort de Mme Cornélie de Witt, fille de M. Guizot. Devant la dou-

leur d'un père, je m'arrête. Considérez comme non avenu mon premier télégramme. » Nous avons été plus discrets que notre excellent confrère, mais puisque la chose est faite, nous pouvons bien confirmer l'exactitude de son renseignement. (L'Ordre.)

1814 — 1874

Nous sommes présentement dans le soixantième anniversaire du mois où se leva LA RESTAURATION, date célèbre, qu'il convient plus que jamais de ramener dans les souvenirs du peuple. La génération de 1814 est évanouie; les générations qui ont suivi ont passé par des épreuves et par des impressions nouvelles; mais l'histoire survit, et elle porte en soi des leçons qu'il faut connaître.

On ne saurait comprendre la Restauration, si on n'a pas appris et si on ne soupçonne pas ce qu'avait été l'Empire.

L'Empire ne fut pas seulement une époque gigantesque de batailles et de conquêtes; il fut surtout un plan de domination politique, embrassant tout ce qui se meut librement dans l'humanité et c'est par là qu'il fut l'incarnation de la Révolution française, laquelle, inaugurée sous le nom de liberté universelle, ne pouvait et ne devait se commencer que par l'établissement d'un despotisme sans frein et sans limites.

La logique humaine le voulait ainsi; la Révolution ayant brisé tous les liens sociaux, la tyrannie était le terme final de l'anarchie.

Napoléon Bonaparte fut l'exécuteur de cette loi souveraine: Dieu lui avait remis le génie qui convenait à cette œuvre redoutable.

Dire comment le dessein fut accompli serait long et présenterait superflu.

Ce qu'il faut dire, c'est que ces sortes d'établissements immenses de pouvoir ne sont jamais sous la main de la Providence que des établissements transitoires: ils passent sur la tête des nations soit comme expiation des crimes, soit comme redressement des erreurs; mais leur office étant rempli, ils disparaissent, et le monde reprend son train de vie sous une conduite réglée, où ne se font plus sentir ces coups de violence et de tempête par où Dieu exerce son droit de justice sur l'humanité.

Tel fut le passage de l'Empire.

Lorsqu'il fut près de disparaître, la nation était comme broyée. Quinze ans de guerre l'avaient exténuée; on ne voyait en France que des femmes, des vieillards et des enfants. Les femmes essayaient de labourer la terre; leur faible main, la charrue mordait à peine le sol; les champs restaient incultes; tout était mort.

Et, au foyer de la famille, quel silence et quelle torpeur! J'ai souvenir d'avoir vu des femmes enceintes dans une mortelle angoisse. Mon Dieu! disaient-elles, si nous allions mettre au monde un fils! Un fils! elles songeaient que, dans dix-

huit ans, un fils mourrait soldat; car c'était l'âge où les enfants allaient aux batailles, et d'ordinaire pour mourir; la guerre était devenue une extermination.

Je ne parle que de la guerre: combien d'autres choses à dire encore! L'histoire aura de la peine à tout recueillir.

C'est dans cet état d'accablement qu'était la France lorsque se leva 1814.

D'autres ont dit par quels coups de génie Napoléon soutint sa dernière fortune. Au point de vue de la science des batailles, ce spectacle est grandiose, mais la France risquait d'y mourir.

Il y eut alors des cris de douleur, qui firent tressaillir toute la nation. Le Corps législatif, à la fin de sa session, avait osé prononcer des vœux pour la paix; une commission fameuse, dont Lainé faisait partie, avait murmuré qu'il était temps de ramener la France en ses conditions naturelles de nation libre et puissante. La voix de Lainé, plus hardie que les autres, remua la fibre nationale, lorsqu'il parla de la vieille couronne de France, « qui brillait, avait-il dit, entre tous les diadèmes. »

A ces mots, l'empereur avait frissonné; il lança sur le Corps législatif des paroles de courroux: « M. Lainé est un méchant homme, dit-il, j'aurai l'œil sur lui! On sait ce qu'étaient la menace dans la bouche d'un tel souverain.

Mais tout se précipitait; l'Europe s'était répandue sur la France comme un torrent, cela est connu; ce qui n'est pas connu, ou qui est voilé de mensonge, c'est que l'Europe, en cette occasion formidable, ne songeait nullement à déposer Napoléon. Bien au contraire; elle traitait avec lui à Châtillon et lui faisait des conditions d'honneur, qu'il rejetait comme s'il eût été sûr de dominer éternellement ce qu'il appelait le destin.

Et c'est là ce qu'il faut redire à cette France oublieuse.

Deux princes de la Maison de Bourbon avaient paru simultanément en France, le comte d'Artois à Vesoul, le duc d'Angoulême à Saint-Jean-de-Luz; et les armées de l'Europe n'étaient guère soucieuses de l'impression que pouvait produire cette apparition sur un peuple désaccoutumé depuis vingt-cinq ans de toutes les traditions de l'histoire.

Il y avait surtout une génération toute neuve qui ne savait rien de la vieille France. Nous étions comme séparés des souvenirs par une éducation de soldats, qui avaient élevé derrière nous une muraille de cent coudees, et qui nous avait dressés à des enthousiasmes de gloire, parure et déguisement de la servilité.

Savons-nous seulement que la France eût eu vie avant l'empire de Napoléon?

Il y eut un moment où un envoyé royal parut dans le Midi; il s'appelait le chevalier de Lafite. Lorsqu'il nous parla du Roi, ce fut comme une stupeur. Le Roi! Quel Roi? — Le Roi de France! — Comment! il y a un Roi de

France? — Assurément. C'est le frère du Roi Louis XVI; et la fille du Roi Louis XVI est près de lui.

A ces mots: la fille du Roi Louis XVI! une sorte de lumière divine commença à tomber sur les âmes! Tout ce que nous savions, c'est qu'il y avait eu un Roi et une reine mis à mort, et l'image de la prisonnière du Temple, dont un roman, sous le nom d'Irma, nous avait dit mystérieusement les douleurs, parut comme une ombre saisissante à notre imagination plus qu'à notre mémoire. C'est sous cette impression que le Midi se sentit réveiller, aux premiers jours de 1814. Mais la guerre ne prenait pas garde à ces émotions.

Aussi qu'arriva-t-il? Dans le Midi, M. le duc d'Angoulême s'était avancé, seul, sans cortège et sans honneurs, au milieu des populations étonnées, avait institué en divers lieux des représentations du Roi, et lord Wellington les avait aussitôt destitués, avec défense d'exécuter aucun des ordres qui leur seraient donnés.

Ces actes de destitution et de défense, je pus alors les connaître, non-seulement par la confiance, mais par la publicité qui leur fut donnée, et depuis je les ai trouvés inscrits tout au long dans les Mémoires du duc de Wellington; le rétablissement du Roi n'aurait donc pour rien dans la conduite de la guerre, ni dans la délibération des traités qui devaient y mettre fin.

Au Nord de la France, il en fut de même.

Il y eut un moment où les alliés fatigués de combat, tandis que le congrès de Châtillon poursuivait la paix, demandèrent un armistice. Un général d'un grand nom, le général Lichtenstein, était porteur du Message. « Que veut la coalition? » s'écria Napoléon; « veut-elle rétablir les Bourbons? en veut-elle à ma dynastie? — La preuve, répondit le général autrichien, qu'on n'en veut ni à la dynastie de Napoléon ni à sa personne, est dans la mission que je viens remplir. »

Et c'était vrai! l'Europe avait cru à l'Empire, elle y croyait encore; l'Empire manqua à la politique de l'Europe et à sa propre destinée, ou du moins la Providence voulut qu'il ne tombât que par son aveuglement: c'est le caractère accoutumé des grandes chutes.

Toujours e-t-il que la France, alors, obéit librement et s'abaissa à son propre instinct de renouveau.

Elle ne savait rien de ce que la Révolution avait abolie, et chose mystérieuse! la vague souvenir de ce qui n'était plus fut suffisant pour la ramener à ce qui devait la sauver après tant de malheurs et de ravages. Jamais la victoire d'un million de soldats n'eût imposé ce que l'instinct national fit renaitre en ce moment sans violence et sans contrainte.

Voilà, dis-je, ce qui n'est pas connu, ou qui est voilé ou dénaturé par le mensonge. 1814 a été calamité; serait-ce qu'il a été mal raconté ou mal défendu?

L'un et l'autre peut-être; mais il faut le mettre en lumière, non pas tant en

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 10 MARS 1874.

Le Choix de Suzanne

DEUXIÈME PARTIE

III. — (Suite)

Comme Albert était excellent musicien, il se trouvait naturellement lié avec de jeunes compositeurs qui avaient leur entrée chez la grande artiste; s'il ne lui avait pas été présenté plus tôt, c'est qu'il n'y avait nullement tenu; sous l'inspiration de sa mère, il poursuivait un but dont il ne devait pas, il ne s'amusait point à faire l'école buissonnière pour y arriver, et supprimait comme inutile et dangereux tout ce qui pouvait entraver sa marche. Les ambitieux ont tous la vue longue et le pied sûr; ils savent éviter l'obstacle, le tourner au besoin, au lieu de compromettre le succès par un élan imprudent. Jusqu'alors, avec la sollicitude qu'on sait, Mme Lorin, avait pu préserver son fils des périls que courent les jeunes gens sous le regard de quelques sirènes. Nullement musicienne, elle avait cependant consenti à faire développer en lui les rares facultés musicales qu'il avait traitées tout enfant, et elle s'était assujettie plus tard à l'accompagner au théâtre, au concert, lorsqu'il avait l'idée d'y aller et qu'elle ne pouvait l'en empêcher.

Elle savait toujours deviner à temps si elle devait risquer, ou non, une observation; aussi n'en faisait-elle jamais qui fussent mal prises. C'est ce tact si rare qui lui permettait de gouverner Albert, sans qu'il trouvât le joug trop lourd.

Lorsqu'il s'était agi de choisir une carrière, c'est elle qui inspira à son fils l'idée du barreau; l'art musical, excellent comme récréation, comme passe-temps, lui avait semblé offrir des difficultés inaccessibles qu'un véritable génie seul peut surmonter. Dès lors l'actrice devenait inutile, et Albert n'avait pas suivi chez elle les jeunes amis qui voulaient l'y entraîner. Mais aujourd'hui qu'une ambition nouvelle venait de se glisser dans le cœur de Mme Lorin, et que le succès de cette ambition dépendait entièrement du concours de la Fanelli, il ne fallait pas tarder plus longtemps à lui être présenté. Rien ne fut plus facile.

Julia recevait le soir une fois par semaine; un jeune compositeur, qui se rendait avec exactitude à cette réception, se chargea d'y conduire son ami.

Albert fut d'autant mieux reçu que le procès qu'il venait de gagner occupait encore toutes les mémoires, toutes les conversations: le jeune avocat n'était plus un inconnu; l'accueil qu'il reçut de tous fut aimable et empressé, l'actrice fut charmée qu'il eût choisi son salon pour se montrer, car jusqu'alors il avait un peu vécu en sauvage; elle le lui dit avec grâce, en le félicitant d'allier à la

science et à l'éloquence les goûts les plus artistiques.

Albert était un peu ému: non-seulement la flatterie lui était douce et stimulait encore son désir d'arriver, mais ce n'était pas sans éprouver une certaine impression qu'il se trouvait tout-à-coup devant la mère de Suzanne. Il ne pouvait songer à aborder ce soir-là avec elle un sujet si difficile à traiter, auquel elle ne devait être nullement préparée. Il était bien évident que sa fille n'occupait pas sa pensée, à peine son souvenir; peut-être même, au milieu de la vie qu'elle avait librement choisie depuis quinze ans, avait-elle complètement oublié l'enfant abandonnée? Pour la sacrifier comme elle l'avait fait, elle n'avait jamais dû l'aimer; savait-elle seulement qu'elle existât encore? La pensée de la mort de la chère petite créature s'était-elle jamais présentée à son esprit et l'avait-elle fait pleurer?

Tout en sachant, comme beaucoup d'autres, l'histoire de l'actrice, Albert, pas plus que tous ceux qui se pressaient en ce moment dans le salon, ne se fut préoccupé de ces questions; mais lui seul connaissait Suzanne, et la jeune fille, entourée de sa grâce, de son innocence, de sa simplicité, se dressait comme un juge devant sa mère coupable.

« Comme elle lui ressemble! se disait-il en regardant Julia; ce sont les mêmes yeux, la même chevelure, le même teint pâle et mat; toute la diffé-

rence entre elles, c'est l'âme qui l'imprime à la physionomie. »

Julia n'avait pas plus de trente-cinq ans; au premier abord, on lui en donnait à peine vingt-cinq; elle était très-jolie, plutôt petite que grande, et un peu forte, mais, en étudiant de près ses traits altérés par la fatigue de sa vie, on devinait la vérité: l'art et toutes les recherches de la coquetterie étaient pour beaucoup dans cette jeunesse apparente; en plein jour, au milieu de son salon, l'actrice eût été presque vieille; le soir, sur la scène, au feu de la rampe et des lustres, elle pouvait faire illusion. Il y avait un an qu'elle s'était retirée du théâtre, encore un plein succès; elle avait eu le bon esprit de ne pas attendre l'heure où on ne ferait que l'accepter, au lieu de s'enthousiasmer.

Elle était riche: l'engouement qu'on avait eu longtemps pour elle lui avait rapporté de l'or à pleines mains; elle ne s'était pas trompé dans son attente, le succès qui avait justifié son espérance semblait absurde sa conduite. Hélas! pourquoi faut-il qu'il en soit souvent ainsi? pourquoi ceux qui poursuivent le but des nobles causes n'ont-ils pas l'audace et l'énergie des coupables?

Vaniteuse et prodigue, Julia n'avait pas cependant dissipé tout son or à mesure qu'elle le gagnait; on avait pu l'entraîner, aux jours où son indolence créole reprenait son empire, à des spéculations qui avaient réussi. Depuis quelques années elle était propriétaire

de magnifiques immeubles à Paris et sa fortune avait plus que doublé.

Ces détails, Mme Lorin les avait appris par hasard, sans y attacher grande importance, mais elle les savait et se les rappela tout à coup, lorsqu'il durent servir son active ambition pour l'avenir de son fils. Sans doute la femme austère qui avait pu comprimer tout son cœur et sacrifier son existence à son enfant, mesurait la distance morale qui la séparait de l'actrice; mais les ambitieux s'habituent à sauter à pieds joints des abîmes qui semblent infranchissables.

Mme Lorin s'élançait d'un bond prodigieux du haut de sa vie si pure, si simple, si dévouée, et elle ne s'effrayait pas. Du reste, il n'y avait peut-être pas entre ces deux femmes la dissemblance énorme qui frappait tout d'abord. Ce n'était pas la foi, l'amour, l'espérance divine qui avaient soutenu la mère d'Albert dans sa tâche si laborieusement poursuivie; non, le but était louable, mais il était humain. Pour y arriver, elle s'était servie d'armes loyales; nul ne peut dire le choix qu'elle aurait fait si des conditions plus difficiles s'étaient présentées. Au fond de ces deux cœurs de femme, dont l'un était sec et l'autre ardent, il y avait même ambition, même énergie, même audace, mais, chose étrange! celui que l'amour n'avait jamais fait palpiter, celui qui jouait tout à froid, rapportant tout à l'égoïste moi, celui-là avait une idole à laquelle il